

7

LE GÉANT DE MILET.

PAR

J. DE WITTE.

MEMBRE DE L'INSTITUT DE CORRESPONDANCE ARCHÉOLOGIQUE.

EXTRAIT DU SIXIÈME VOLUME DES ANNALES DE L'INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE.

p. 343—349.

PARIS.

IMPRIMÉ CHEZ PAUL RENOUARD,

RUE GARANCIÈRE, n° 5.

1835.

LE GÉANT DE MILET.

J. DE WITTE

MEMBRE DE L'INSTITUT DE CORRESPONDANCE ARCHÉOLOGIQUE

Bibliothèque Maison de l'Orient



134098

IMPRIMERIE CHEZ PAUL RENOUARD

1871

LE GÉANT DE MILET.

Le lion qui sert de type aux médailles de Milet, n'a pas donné lieu jusqu'ici aux recherches des antiquaires, pour en déterminer la signification précise et appropriée à la localité. Eckhel (1) a reconnu dans ce type un symbole astronomique, sans tenter d'en pénétrer davantage le sens intime, et sans se rendre compte si, dans les traditions milésiennes, il ne se trouvait aucun fait propre à justifier la présence du lion sur les monnaies de cette ville. Si nous considérons cependant que les monnaies des peuples anciens nous retracent ordinairement les mythes particuliers au pays, ou aux métropoles des colonies, et qu'on y retrouve les marques du culte des divinités honorées de préférence dans la contrée, les symboles surtout des divinités protectrices ou locales, il paraît nécessaire de rattacher le type des médailles de Milet à des fables liées en quelque sorte à l'histoire mythique de la fondation de cette ville, ou du moins à la religion qui y était en honneur.

(1) *Doct. Num. vet.* II, p. 531 : Typus leonis astrum respectantis astrologicus haud dubie est, ut arietis in numis Antiochiæ Syriæ, aliorumque Zodiaci signorum in aliarum urbium numis.

Le culte des divinités telluriques fondé sur les phénomènes naturels paraît avoir dominé, dès la plus haute antiquité, dans l'Asie-Mineure en général (1). De là, ces images, si fréquentes sur les médailles de ces contrées, des divinités infernales reproduites sous des formes plus ou moins euphémiques. Le lion, selon les témoignages des auteurs anciens, est un symbole du feu (2), et par conséquent d'Héphaëstus. Or Pluton aussi bien qu'Héphaëstus, séjourne dans l'intérieur de la terre (3). Le mot *Χάρων*, *Charon* est employé quelquefois par les poètes pour désigner le lion :

Χάρωνος ὀμνηστῆ δ'ορά,

dit Lycophron (4). C'était le nom que le lion portait chez les Macédoniens, si nous en croyons le témoignage de Tzetzes (5). Phobos aussi était figuré avec une tête de lion sur le bouclier d'Agamemnon (6).

Il n'est pas inutile non plus de rappeler ici la gueule béante du Dionysus *Κεχηνῶς*, adoré dans l'île de Samos (7). M. Pa-

(1) Duc de Luynes, *Annales*, t. V, p. 247.

(2) *Ælian. de Anim.* XII, 7; Porphyr. *de Abst.* IV, 16; Macrob. *Saturn.* I, 21.

(3) Panofka, *Ann.* t. V, p. 286.

(4) *Alex.* 455.

(5) Ad Lycophr. *Alexandr.* 455.

(6) Paus. V, 19, 1.

(7) Plin. VIII, 16, 21; *Ælian. de Anim.* VII, 48. Comparez la statue de l'Apollon *Κεχηνῶς* en Élide, citée par Polémon ap. Clement. *Alex. Protrept* p. 32 ed. Potter. Cf. le Dionysus Omestés à qui l'on immolait des victimes humaines (Plutarch. in *Themist.* 13; in *M. Anton.* 24, où il donne aussi l'épithète d'ἄγχιόνιος à Dionysus. Cf. Hesyeh. v. ἄγχιαι θεοί, εἰ Τριτωνῆς; Paus. VIII, 37, 3. Τριτωνῆς δέ..... θεοὺς εἶναι σφᾶς ὑπὸ τῷ καλουμένῳ Τριτάρῳ). Cf. aussi le Dionysus Omadius à qui l'on sacrifiait un homme dans l'île de Chio (Porphyr. *de Abst.* II, 55). Voyez aussi *Annales*, t. II, p. 179 où j'ai cité un passage de Pausanias (IX, 8, 1) relatif au sacrifice d'un bouc offert à Dionysus en place d'un jeune homme. — Dionysus prend la forme d'un lion pour exciter les Bacchantes contre Penthée (Philostrat. *Sen. Imag.* I, 18, p. 30, ed. Welcker). C'est aussi sous cette forme que le même dieu combat le géant Rhætus (Horat. II, *Od.* 19, 21-24). Voyez la pâte antique de M. le professeur Gerhard, publiée parmi les empreintes de l'Institut archéologique (*Centurie*, II, 16; *Bullet.* 1831, p. 110).

noska (1) a déjà rapporté la tête de lion, qu'on voit sur les médailles samiennes, au culte de cette divinité. Phurnutus (2) d'un autre côté, fait dériver le nom du nocher des enfers, *Χάρων*, que nous venons de voir attribué au lion, ἀπὸ τοῦ κεχηνῆναι.

Mais c'est dans les traditions milésiennes mêmes qu'il faut chercher l'explication du type constant des médailles de cette ville célèbre de l'Asie, c'est-à-dire le type du lion le plus souvent debout, quelquefois couché, mais retournant toujours la tête pour contempler un astre (3). Les exemples que nous avons cités suffiront, je pense, pour constater le caractère infernal et tellurique assigné au lion.

Si nous en croyons le témoignage de Pausanias (4), les plus anciens fondateurs de Milet se nommaient *Anax* atochthone ou fils d'Uranus et de *Gæa* (5), et *Astérius* son fils. Aussi parmi les différens noms successivement imposés à Milet, trouvons-nous ceux d'*Anactoria* et d'*Astéria* (6).

« Les Milésiens, dit Pausanias (7), ont devant leur ville,

(1) *Res samiorum*, p. 19.

(2) *De Nat. Deorum*, 35.

(3) Nous rappelons ici la description de quelques-unes de ces médailles. Mionnet, *Descript. de méd. ant.* t. III, p. 163. n° 723. Tête laurée d'Apollon à gauche. Rev. ΑΗΝΑΙΟΣ. Lion marchant à gauche et regardant un astre à droite. AR. 3 1/2. Idem, *Ibid.* p. 167, n° 769. Apollon Didyméus nu debout, tourné à droite, et tenant un arc et un petit cerf. Rev. ΜΙΑΗΚΙΩΝ. Lion accroupi tourné à droite et regardant un astre à gauche. Æ. 4. Idem, *Ibid.* Suppl. t. VI, p. 263, n° 1170. Tête de lion, à gauche, la gueule ouverte; dessous un grain d'orge. Rev. Astre dans un carré creux. AR. 2. *Ibid.* p. 267, n° 1204. Tête laurée d'Apollon, vue de face, la chevelure flottante. Rev. EK. ΔΙΑΥΜΩΝ ΙΕΡΗ. Lion marchant à gauche et regardant un astre derrière lui. AR. 2.

(4) I, 35, 5; VII, 2, 3.

(5) Steph. Byzant. v. Μίλητος.

(6) Paus. VII, 2, 3; Steph. Byzant. v. Μίλητος; Schol. ad Apoll. Rhod. *Argon.* I, 186.

(7) I, 35, 5. Ἔστι δὲ Μιλήσιος πρὸ τῆς πόλεως Λάδη νῆσος, ἀπερρώγασι δὲ ἀπ' αὐτῆς νησίδες. Ἀστέρϊου τὴν ἑτέραν ὀνομάζουσι, καὶ τὸν Ἀστέρϊον ἐν αὐτῇ ταφῆναι λέγουσιν· εἶναι δὲ Ἀστέρϊον μὲν Ἄνακτος, Ἄνακτα δὲ Γῆς πατὴρ ἔχει δ' οὖν ὁ νεκρὸς οὐδὲν τι μῆτον πηγῶν δέκα.

« l'île de Ladé, dont plusieurs îlots se sont détachés; ils en nomment un l'île d'*Astérius* et disent qu'*Astérius* y est en-terré, ajoutant qu'il était fils d'*Anax*, et celui-ci fils de la Terre. Le corps de cet *Astérius* n'a pas moins de dix coudées de long. »

Ce passage nous fait connaître l'existence à Milet d'un géant, fait important sans doute pour nos recherches, mais qui ne répand toutefois aucun nouveau jour sur le type des médailles. La demeure d'un géant indique partout la nature volcanique de la contrée où il séjourne, les bouleversemens que les phénomènes produits par le choc des élémens ont fait éprouver au pays; c'est ainsi que Pallène en Thrace, les champs Phlégréens en Campanie, sont le théâtre où les poètes et les mythographes placent les scènes des Gigantomachies. Le territoire de Milet devait, d'après cette remarque, être volcanique ou du moins sujet aux tremblemens de terre. Nous trouverions peut-être déjà une preuve de cette assertion dans le passage de Pausanias allégué plus haut, où il est dit que plusieurs îlots se détachèrent de l'île de Ladé. Toutefois il nous importe peu, dans la question présente, de savoir par quel genre d'accident physique ces arrachemens eurent lieu, puisqu'un passage tiré d'une des lettres d'Apollonius de Tyanes (1) suffit à lui seul pour étayer notre explication. Cette lettre nous apprend qu'un épouvantable tremblement de terre renversa la ville de Milet, et que les habitans, aigris par cette calamité, et par les désastres qui en furent la suite se soulevèrent contre les Dieux et incendièrent leurs temples.

Jusqu'ici nos recherches n'ont encore eu pour but que de constater le culte chthonien existant à Milet, et la présence d'un géant indiquant la nature volcanique du territoire de cette ville. Mais il existe heureusement deux passages de la plus haute importance, pour l'intelligence du type monétaire

(1) *Epist.* LXVIII, p. 405. Μιλησίου. Σεισμός ὑμῶν τὴν γῆν ἔσεισε καὶ γὰρ ἄλλων πολλῶν πολλὰκις, ἀλλ' ἔπασχον μὲν ἂ ἠτύχουν ἐξ ἀνάγκης, ἐλευσύντες δὲ, οὐ μισοῦντες ἀλλήλους ἐφαίνοντο. Μόνοι δ' ὑμεῖς καὶ θεοῖς ἔπλα, καὶ πῦρ ἐπηνέγκατε κ. τ. λ. Cf. Intpp.

de Milet, passages qui servent à faire connaître le nom mystique du géant et à expliquer complètement, si je ne me trompe, le lion figuré avec l'astre.

Nous lisons dans l'Anthologie (1) :

Ταύρου βαθὺν τένοντα, καὶ σιδαρέυς
Ἄτλαντος ὤμους, καὶ κόμαν Ἡρακλείου
Σεμνὰν θ' ὑπὲραν, καὶ Λέοντος ὄμματα
Μιλησίου γίγαντος, οὐδ' Ὀλύμπιος
Ζεὺς ἀτρόμητος εἶδεν.

« Jupiter Olympien lui-même ne verrait pas sans trembler le large cou du taureau, les épaules de fer d'Atlas, la chevelure vénérable, la barbe d'Hercule, ni les yeux du géant milésien LÉON. »

Ces vers nous apprennent que notre géant porte le nom de Léon (Λέων). Il ne sera donc pas trop hasardé de reconnaître ce géant même, dans le lion debout ou accroupi des médailles de Milet, surtout quand on rapprochera de ces vers de l'Anthologie, un passage concluant de Ptolémée Héphaestion (2). Voici les paroles de cet auteur telles qu'elles nous ont été conservées par Photius : Ὡς ὁ Ἡρακλῆς οὐχὶ τὸ τοῦ Νεμαιοῦ λέοντος δέρας ἠμίσχετο, ἀλλὰ Λεοντός τις ἐνδὲς τῶν γιγάντων, ἐπὶ μονομαχίας προσκλήσεις, ὑφ' Ἡρακλείου ἀνηρημένου. « Hercule n'était pas revêtu de la peau du lion de Némée, mais bien de celle d'un certain LÉON, un des géans (3), tué par Hercule qu'il avait provoqué à un combat singulier. »

Si d'un côté nous avons égard à présent aux deux noms Léon et *Astérius* que porte le géant dans les traditions mi-

(1) *Anthol. Palat.* VI, 256. Cf. Suid. v. Ἀτρόμητος.

(2) V. ap. Phot. *Biblioth. Cod.* CXC, p. 484.

(3) C'est ainsi que Minerve se couvre de la peau du géant Pallas (Apol-lod. I, 6, 2). Hermès écorche le géant Ascus, et se sert de sa peau pour en faire une outre (Steph. Byzant. v. Δαμασκός; cf. Etym. Magn. v. Δαμασκός). Claudian. *de Rapt. Proserp.* III, 339-41.

. . . . hic prodigiosa Gigantum
Tergora dependent, et adhuc crudele minantur
Affixæ truncis facies

lésiennes, si de l'autre, nous voyons figurer ce géant sur les médailles de cette ville, sous la forme d'un lion regardant vers un astre ou vers le soleil, il nous semble que ses deux noms sont complètement justifiés. D'ailleurs d'après le récit vulgaire, le lion de Némée après avoir été étouffé par Hercule, obtient de Jupiter une place parmi les astres (1).

Sans attacher plus d'importance qu'il ne faut à cette dernière observation, je me contente de citer encore *Astræus* nommé par les mythographes, parmi les géans qui combattent contre les Dieux (2). La généalogie typhonienne du lion de Némée (3) pourrait encore être un argument en faveur de l'assimilation de cet animal monstrueux, à l'un des géans.

Les mœurs du peuple milésien adoucies plus tard, sans doute, par l'arrivée de la colonie athénienne, conduite par les Muses, sous la forme d'abeilles (4), abandonnèrent le culte des divinités telluriques, ou du moins y apportèrent de notables modifications; le géant vaincu par Hercule, dont si peu de témoignages nous ont conservé le nom, continua tou-

(1) Eratosthen. *Catasterism.* XII; Hygin. *Poet. astron.* II, 24; Schol. ad *Arat. Phanom.* 149. Le fleuve *Astérion* coule dans la forêt de Némée (Lactant. ad *Stat. Thebaid.* IV, 714). Cf. Paus. II, 17, 2; Panofka, *Ann. t. IV*, p. 223: « Le paon, dit cet archéologue, à côté de la Junon de Samos personnifiée à-la-fois, le dieu des richesses *Pluton*.... et cet *Astérion* (*Argus Panoptès*), puisque la queue du paon avec cette infinité d'yeux, rend l'image du ciel étoilé. » — Le Minotaure sur la belle coupe, peinte par Epictète, du cabinet Durand, soutient un énorme quartier de rocher sur lequel on distingue une étoile tracée en noir. Je rapporte cette étoile ou astre au nom d'*Astérius* (Apollod. III, 1, 4) ou *Astérion* (Paus. II, 31, 1; Tzetzes ad *Lycophr. Alexand.* 1301), porté par le fils monstrueux de Pasiphaë.

(2) Hygin. *Prolog. fab.* p. 4; Serv. ad *Virg. Æneid.* I, 132; Myth. Maii, II, *Fab.* 51; Lact. Placid. ad *Stat. Theb.* II, 4. Cf. Hesiod. *Theog.* 378; Apollod. I, 2, 2; *Arat. Phanom.* 97.

(3) Apollod. II, 5, 1. Selon Hésiode (*Theogon* 326), Orthus, fils de Typhon et d'Echidna est père du lion néméen. Il tire son origine de la Lune, selon les Scholiastes d'Apollonius de Rhodes (ad *Argon.* I, 498), et selon Servius (ad *Æn.* VIII, 295); cf. Hygin. *Fab.* 30.

(4) Philostrate. *Sen. Imag.* II, 8, p. 66. Selon Callimaque (*Hymn. in Dianam.* 227), c'est Artémis Ἡγερύνη qui conduit Nélée.

jours à tenir sa place sur les médailles, comme réminiscence de l'ancienne religion. Il est possible aussi que dans la suite des temps, ce lion placé au revers de la tête de l'Apollon Philésius ou Didyméen ne devint plus qu'un objet secondaire du culte de cette grande divinité, un symbole très convenable à Hélios. Il paraît que les Milésiens adoptèrent de bonne heure pour type de leurs monnaies, l'image de cet Apollon, quoique son sanctuaire fût en dehors de l'enceinte de Milet. Souvent la tête d'Apollon est rayonnante (1); l'astre qu'il figure alors Hélios lui-même (2), ou qu'il fasse allusion à l'entrée du soleil dans le signe du lion se retrouve encore sur les médailles (3) frappées du temps de l'empire romain.

(1) Mionnet, *Descript. de méd. ant.* t. III, p. 173, n° 805. Au revers des têtes de Balbin, de Pupien et de Gordien-Pieux, Apollon radié dans un temple tétrastyle, tenant une petite Victoire de la main droite; de chaque côté du temple une figure; p. 174, n° 811, au revers de Gallien, Apollon radié et nu, debout dans un temple tétrastyle, tenant sur la main droite un petit cerf et dans la gauche son arc, etc.

(2) Le lion placé en face d'un astre se trouve aussi sur une médaille d'Alexandrie d'Égypte frappée du temps d'Antonin-Pieux. Giulio di S. Quintino, *Descriz. delle medaglie imp. alexandrine ined. del reg. mus. egiziano di Torino*, p. 26, n° 133: ANTONINOC. CEB. CYCEB. Tête laurée d'Antonin-Pieux à droite. Rev. L. KA (an 21). Lion marchant vers la droite, et regardant un astre qui est au-dessus de lui. Æ. 6. Ce lion a sans doute rapport à l'exploit d'Hercule, car sur une médaille d'Alexandrie décrite par M. Mionnet (t. VI, p. 217), sous le n° 1456, au revers de la tête d'Antonin-Pieux, nous voyons la tête d'Hercule avec la dépouille du lion et la massue au cou. Æ. 9. Comparez t. VI, p. 231, n° 1561, une médaille du même empereur sur laquelle est représenté Hercule saisissant et étouffant un lion qui s'élançait d'un rocher. Æ. 9; *ib.* p. 233, n° 1575 est l'Apollon Didyméen sur une médaille d'Alexandrie du même empereur. Nous nous contenterons de citer encore une autre médaille de cette ville, pour faire voir l'analogie des types avec ceux de Milet. Mionnet, *l. cit.* p. 237, n° 1606 au revers d'Antonin-Pieux, tête radiée du Soleil, à droite, avec le pallium sur les épaules; devant un astre; dessous le lion courant. Æ. 10.

(3) Mionnet, *Descript. de méd. ant.*, t. III, p. 167, n° 774. Tête laurée de Caligula à droite, devant un astre. Rev. ΜΙΑΘΕΙΩΝ. ΔΙΑΥΜΕΥΣ. Apollon Didyméus debout, avec arc et cerf. Æ. 5 1/2. Cf. une médaille de Claude, p. 168, n° 777; une de Néron, où est le lion avec l'astre, *ibid.* n° 780, etc.